

SAMEDI 14 JUIN 2025 – 8h30 à 16h

PARC MUNICIPAL DU LAC TROIS SAUMONS
286, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons, Saint-Aubert

La **Fête**
du **VOISINAGE**

Animation, hot-dogs et boissons
Zone familiale et jeux gonflables
Stationnement limité, covoiturage encouragé
Activité d'accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux bébés à 11 h

Navette de transport au Centre Yvon-Duval, au 5, rue des Loisirs - **toutes les heures**

**OPERATION
NETTOYAGE**

berge et lac Trois Saumons



POUR INFOS
418 598-3368 | reception@saint-aubert.net

Corvée communautaire de nettoyage

Équipe de plongeurs sur place
pour le nettoyage du fond du lac

Promotion des fonds marins
avec l'Aquarium de Québec

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

VIENS FAIRE TA BONNE ACTION



NAUTILUS
IKK



**NOUVEAUX
ARRIVANTS**

-

**PARENTS DE BÉBÉS OU
NOUVEAUX PARENTS
ADOPTIFS**

FAMILLES D'ACCUEIL

Inscrivez-vous!
Inscrivez votre enfant!

**Au plus tard le
jeudi 12 juin**

Nous voulons vous connaître et vous accueillir

le samedi 14 juin à 11 h

À la chapelle du lac,
296, ch. du Tour-du-Lac-Trois-Saumons (près du parc municipal)

Ce sera un plaisir de faire votre connaissance.

Contactez-nous dès maintenant:

f.gauthier@saint-aubert.net
418 598-3368, p. 205

Ou en personne au
14, rue des Loisirs
Saint-Aubert

Collecte des rebuts encombrants - Le lundi 7 juillet: secteur du lac
- Le lundi 14 juillet secteur village

Placez vos objets volumineux près de la voie publique la veille en fin de journée.
Quantités raisonnables; évitez les remorques remplies.
Petits rebuts attachés ou mis dans des contenants.

Très petits rebuts: au bac roulant de la collecte régulière.

Une pensée pour nos employés: évitez de leur faire manipuler des matelas imbibés d'eau un jour de pluie, par exemple.



Ne seront pas collectés:

- Appareils électroniques;
- Rebuts de construction
- Matières recyclables
- Piles, batteries, pneus
- Appareils réfrigérants
- Bouteilles de propane.

PISCINES RÉSIDENTIELLES

Saviez-vous qu'un permis est requis pour l'installation, la modification ou le retrait d'une piscine résidentielle ou de son enceinte?

Le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*, un règlement provincial, doit être appliqué par les Municipalités. Son objectif principal est de réduire les risques de noyade chez les jeunes enfants. Parmi les exigences de ce règlement, une piscine doit être entourée d'une enceinte dont les garde-corps mesurent au moins 1,2 mètre de hauteur, sans espace de plus de 10 centimètres entre les barreaux.

La porte de l'enceinte doit se refermer et se verrouiller automatiquement. D'autres normes s'appliquent également, d'où l'importance de communiquer avec votre service d'urbanisme avant tout projet!

À compter du **9 juin 2025**, l'ensemble des piscines situées sur le territoire municipal feront l'objet d'une inspection. Un **avis de conformité ou de non-conformité** vous sera alors transmis, précisant les correctifs à apporter, le cas échéant. Les propriétaires de piscines non-conformes auront jusqu'au **30 septembre 2025** pour effectuer les travaux requis.

Profitez de l'été en toute sécurité!



IMPORTANT ...le stationnement de la caserne de pompiers n'est pas un terrain de jeu, ni pour les adultes (VTT, motoneiges), ni pour les enfants. Il en va de la sécurité de tous et aussi de l'efficacité de nos pompiers en tout temps. Prenez-en bonne note et sensibilisez vos enfants s.v.p.



ALERTE AU FEU

La saison chaude et les activités en forêt augmentent le risque lié aux incendies. Soyez particulièrement vigilants si vous travaillez en forêt, si vous y faites de la cueillette ou de la villégiature.

Prudence aussi en vous servant de votre grill barbecue à la maison ou au chalet.



Tout feu à ciel ouvert est interdit à Saint-Aubert à moins d'obtenir un permis émis par le service des Incendies (**418 291-2791**) ou par la SOPFEU. Pour les feux de plaisance, consultez le chapitre 12 du règlement 529-2024 de la Municipalité, disponible sur notre site internet. Le même règlement interdit l'utilisation de pièces pyrotechniques (feux d'artifice) pour consommateurs à moins de conditions bien précises (Art.15.4).

Célébrer l'arrivée de l'été ne doit pas se traduire par des pertes matérielles ou, pire encore, par des pertes de vie.

DEMANDES DE PERMIS—CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION, ABATTAGE D'ARBRES, ETC.

Prenez-vous à l'avance pour demander votre permis. La Municipalité dispose d'un **déla** de **30 jours** pour traiter votre demande à compter du moment où tous vos documents lui sont transmis.

Remplissez le formulaire que vous trouverez sur notre site internet <http://saint-aubert.net/file-13800>
(Onglets: « Service aux citoyens »; « Urbanisme »; « Demande de permis et formulaires »).

L'inspecteur municipal, Louis Chouinard, peut recevoir vos demandes du lundi au vendredi, bien qu'il ne soit présent au bureau municipal qu'un ou deux jours par semaine.

urbanisme@saint-aubert.net - 418 654-5920 (téléphone cellulaire)
Pour une urgence: 418 598-3368, poste 201



CAMP DE JOUR ESTIVAL « PARS À L'AVENTURE »

Du 25 juin au 8 août 2025, de 7 h 30 à 17 h 30.
Aucune circulation automobile sur les terrains du Centre Yvon-Duval.

Saluez-nous quand vous nous verrez, ça nous fera plaisir!

Louez un espace
dans les jardins communautaires.

Valérie Dion au 418 598-3368, poste 211
loisirs@saint-aubert.net

Outillage et approvisionnement en eau inclus.



Début officiel de la saison de pétanque :
le mercredi soir, 18 juin,
au Centre Yvon-Duval.

Bien du plaisir en perspective!



BUREAU DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-AUBERT

La Fabrique occupe maintenant l'un des bureaux de l'Édifice Desjardins. Pour y accéder selon l'horaire établi par la Fabrique, utilisez la rampe d'accès du côté du cimetière, sonnez et la responsable viendra vous ouvrir.



Au cours de la semaine du 16 juin sera installé le nouvel appareil de lavage des embarcations au lac Trois Saumons, acquis grâce à une subvention du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cet appareil permettra le lavage autonome des petites embarcations (kayaks, planches à pagaies, etc.) ne nécessitant pas l'usage de la rampe de mise à l'eau.

N'OUBLIEZ PAS: toute embarcation (sans exception) ayant fréquenté un autre plan d'eau doit être inspectée et lavée avant usage au lac pour éviter la contamination par les espèces exotiques envahissantes.

Venez essayer notre nouvel appareil de lavage à pression à l'eau chaude.

Protégeons notre lac, un joyaux inestimable!

150

2027 = 150e anniversaire
d'érection municipale de
Saint-Aubert

Il faut dès maintenant former un comité organisateur pour obtenir des subventions, consulter la population et établir un programme de célébrations. Vous avez des idées... contactez-nous:
f.gauthier@saint-aubert.net
418 598-3368, poste 205



Bleuets, clématites, graminées, spirées, rosiers rustiques, fougères, mélèzes... du choix pour tous les goûts, sans gêner votre belle vue sur le lac.

Des dizaines d'arbustes peuvent être utilisés pour **végétaliser votre rive**. C'est bien moins de travail que de tondre une pelouse qui entraîne l'érosion des berges! Appelez-nous pour profiter de la dernière année de subvention pour votre plan d'aménagement et l'achat de vos plants.

reception@saint-aubert.net
418 598-3368, poste 201



Élections municipales: 2 novembre 2025

Pour bien murir votre projet de vous présenter aux prochaines élections municipales, Élections Québec a préparé un guide à l'intention des candidat.es. Consultez ce guide en ligne:

<https://saint-aubert.net/file-22823>



Les bureaux municipaux seront fermés **le mardi 24 juin** pour la célébration de la fête nationale du Québec. Ils seront également fermés **le lundi 30 juin** pour le congé férié de la fête du Canada. L'équipe sera au poste pour vous servir le mardi 1^{er} juillet ainsi que pendant toute la période estivale, puisque nos employés prennent leurs congés à tour de rôle.



Bonne fin d'année scolaire et un très bel été à tous les élèves, aux enseignants et au personnel scolaire!



À tous nos contribuables et partenaires nous souhaitons une période estivale riche de belles expériences et de ressourcement.

Bienvenue à nos visiteurs et villégiateurs!

ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informés
immédiatement!**

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité. Choisissez le moyen de les recevoir.

Inscrivez-vous gratuitement! *

* Pour les résidents de Saint-Aubert seulement.

N'oubliez pas de vous inscrire au service d'alertes municipales de Saint-Aubert. Choisissez la façon qui vous convient le mieux :

- . Vous inscrire vous-même via le site internet www.saint-aubert.net/, au bas de la page d'accueil.
- . Nous appeler pour que nous le fassions pour vous au 418 598-3368, poste 205.

Si vous déménagez ou changez d'adresse courriel ou de numéro de téléphone, n'oubliez pas qu'il faut aussi apporter des modifications à votre fiche.

Abonnez-vous à l'infolettre de la Municipalité de Saint-Aubert. C'est gratuit et ouvert à toute personne intéressée par ce qui se passe à Saint-Aubert, qu'elle y réside ou non. Passez le mot!

Rendez-vous au bas de n'importe quelle page de notre site internet et cliquez sur *Je m'inscris*, comme sur l'image ci-contre.



Infolettre

Recevez les dernières nouvelles de votre municipalité directement dans votre boîte courriel!

[JE M'INSCRIS!](#)

POUR TOUTE URGENCE OU QUESTION CONCERNANT L'ENTRETIEN ROUTIER, COMMUNIQUEZ AVEC JOËL COULOMBE, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS 418 241-6089



Pour des informations au quotidien sur les actualités et les activités à Saint-Aubert, abonnez-vous à nos trois pages Facebook : [Municipalité Saint-Aubert](#) - [Loisirs Saint-Aubert](#) et [Bibliothèque Charles-E.-Harpe](#).

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Maire: Ghislain Deschênes

Conseillers et conseillères, par district:

1: Corrine Lizotte
4: Mikaël St-Pierre

2: Lucien Pelletier
5: Lucie Turcotte

3: Pierre Dumas
6: François Diguer

Anne-Marie Dion, directrice générale et greffière-trésorière
Joël Coulombe, directeur des Travaux publics

Steeve St-Pierre, directeur du service Incendie

Geneviève Rioux, réceptionniste et adjointe administrative

Florence Gauthier, conseillère en communication et développement communautaire

Isabelle Bernier, trésorière

Valérie Dion, technicienne en Loisirs et Culture

Joanne Savard, aide ponctuelle au bureau municipal

Inspecteur municipal: **Louis Chouinard** 418 654-5920 (cellulaire)
urbanisme@saint-aubert.net

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou demande d'information

14, rue des Loisirs (Québec) G0R 2R0 418 598-3368
Site internet: www.saint-aubert.net

Courriels: administration@saint-aubert.net

Horaire du bureau municipal du lundi au jeudi: de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
le vendredi: de 8 h 30 à 12h